

## DE LA TENUE DES FIDÈLES PENDANT LES OFFICES DE L'ÉGLISE

(Suite des Nos 5, 6 et 8.)

### 6o Funérailles d'adulte

#### a) Levée du corps.

35. Les fidèles rendus à l'église se lèvent dès l'apparition de l'officiant, se tournent un peu vers le corps (ne se signant pas à l'aspersion) et récitent le *De profundis* et l'antienne *Si iniquitates*. On reste debout pendant le chant du *Subvenite* qu'on lit dans son livre (on s'assied après le chant, en attendant l'arrivée du célébrant).

#### b) Office des morts.

(Le soir après la levée du corps, ou le lendemain avant le service).

36. A Matines (aux funérailles de prêtre et d'évêque), on est debout au commencement (généflexion à *Venite...*) jusqu'après l'intonation du premier psaume; assis jusqu'après les verset et répons (de chaque nocturne); debout seulement pour le *Pater* après chaque nocturne; assis pour les leçons (à genoux depuis le *Pater* de la fin jusqu'après *Requiem aeternam*, après matines, si l'on ne récite pas *Laudes*).

A *Laudes* on est assis pour les psaumes et les antiennes; debout pour le capitule l'hymne, les verset et répons; assis pour l'antienne du *Benedictus*; debout pour ce cantique; assis pour la répétition de l'antienne; à genoux pour les prières finales (le *Pater* etc.), debout pour *Requiescat in pace* et le départ de l'officiant.

#### c) Messe de Requiem (19).

(Funérailles, 3e, 7e, 30e jour, anniversaire, et 2 novembre)

37. On se lève dès que le célébrant apparaît.

38. On s'agenouille dès que le célébrant commence la messe.

---

(19) Quand on ne donne pas de signaux au chœur, les fidèles qui sont au haut de l'église doivent suivre avec soin ces indications, vu que toute l'assemblée se guidera sur eux.